



**PRÉFET
DE LA MANCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
départementale
des territoires et de la mer**

Service Habitat

Unité Direction

Affaire suivie par :
Mme Isabelle DENIS
02 33 06 39 60
isabelle.denis@manche.gouv.fr

Le Préfet

à

Monsieur le Président du Conseil départemental

Messieurs les Présidents des EPCI

Mesdames et Messieurs les maires

Objet : Guides pratiques à destination des
propriétaires bailleurs

Saint-Lô, le

26 AVR. 2022

Le ministère chargé du Logement vient de publier une collection de quatre guides pratiques à destination des propriétaires bailleurs. Il s'agit de mieux les informer sur leurs droits, leurs obligations et les guider dans leurs démarches.

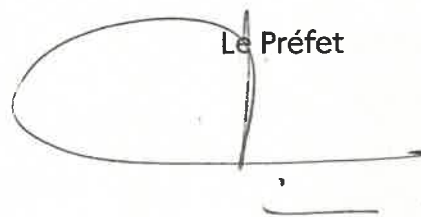
x Le guide « **Propriétaire Serein** » passe en revue les aides financières, dispositifs fiscaux et interlocuteurs clés pour aider le propriétaire d'un bien immobilier, dans le neuf comme dans l'ancien, à le mettre en location dans les meilleures conditions, l'entretenir et sécuriser sa relation avec les locataires. C'est par ailleurs un outil utile aux collectivités locales pour faciliter la remise sur le marché des logements vacants.

x Le guide « **Rénovation énergétique** » d'un logement anticipe les mesures qui vont venir renforcer les obligations des propriétaires en matière de performance énergétique, et notamment de lutte contre les passoires thermiques. Aides financières aux travaux, aides fiscales, prêts Cas pratiques à l'appui, tous les dispositifs utiles à la rénovation des logements les plus énergivores et à la lutte contre la précarité énergétique, y sont répertoriés pour guider le propriétaire tout au long de ses travaux.

x Le guide « **Loc'Avantages** » s'attache à présenter ce dispositif fiscal. Ce dispositif permet aux propriétaires de bénéficier d'une réduction d'impôt importante, s'ils mettent en location leur bien à un montant inférieur aux loyers du marché local et sous certaines conditions de ressources du locataire. Plus le loyer est réduit, plus la réduction d'impôt est élevée. A la clé : un gain net pour le propriétaire et la mise sur le marché de davantage de logements à loyers modérés pour des ménages de la classe moyenne ou ayant des revenus modestes.

x Le guide « **Location en meublé de tourisme** » met à disposition des propriétaires les principales informations indispensables à connaître pour s'assurer de la légalité de la mise en location et mener à bien leur projet.

Le service habitat de la direction départementale des territoires et de la mer est à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

 Le Préfet

Frédéric PERISSAT

Copie :
DDTM / Service Habitat